

leur la Société des Beaux-Arts de Zurich qui a fondé et qui dirige notre musée des Beaux-Arts, le "Kunsthau", se déclare responsable des œuvres qui lui sont prêtées, vis-à-vis des risques d'endommagement et de perte, et les assure à ses frais aux sommes fixées par leurs propriétaires. C'est ce que nous ferons, comme pour les 150 dessins que nous confiera le Musée du Louvre et ceux de l'École Nationale des Beaux-Arts, de l'Albertina de Vienne et des collections Oskar Reinhart Winterthur et F.Koenigs Haarlem, pour ceux que vous voudrez bien consentir à nous prêter. Il est entendu que nous prendrons à notre charge également tous les autres frais résultant de l'envoi des dessins à Zurich.

L'exposition est placée sous le haut patronage de son Excellence M.Alphand, du Ministre de l'Education Nationale et des Beaux Arts M.Jean Zay, H.Huisman directeur général des Beaux-Arts, et M. Henri Verne directeur des Musées Nationaux et de l'École du Louvre, pour la France, du Ministre de l'Instruction Publique autrichien et de l'ambassadeur d'Autriche à Berne pour l'Autriche vu l'apport de l'Albertina, et de MM. Motta et Etter pour la Suisse, et nous vous demandons dès maintenant la permission de faire figurer votre nom dans le comité d'honneur composé par les personnages mentionnés et quelques autres représentants de musées et de collections particulières.

L'exposition sera inaugurée jeudi 17 juin, sa durée est fixée jusqu'à fin juillet. Le temps étant assez avancé nous vous serions particulièrement obligés si vous pouviez nous indiquer, si toutefois vous avez l'intention de répondre favorablement à notre demande, sans délai la valeur d'assurance de vos dessins afin de nous permettre de